

Monsieur le Président

Clubs de Départemental 1

OBJET : statut obligation éducateurs en Départemental 1 saison 2021/2022.

Vesoul, le 7 septembre 2021

Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous pour rappel le statut obligation éducateurs en Départemental 1 pour la saison 2021/2022, voté à l'Assemblée Générale du District le 29 juin 2019.

OBLIGATIONS ÉDUCATEURS EN DÉPARTEMENTAL 1 :

- *Licence Educateur Fédéral + CFF3 certifié = préconisation « ligue BFC » pour la D1*
- *Application d'une sanction financière si non-respect de l'obligation.*
- *Sanction sportive : « néant ».*
- *Objectif : répondre progressivement à cette préconisation, un plus pour la structuration de nos clubs.*

Application : saison 2019/2020.

A cet égard, nous demandons à chaque club du niveau départemental 1 de bien vouloir nous adresser l'identité de l'éducateur responsable de l'équipe concernée de votre club à l'aide du coupon ci-dessous avant le 29 septembre 2021.

Les clubs qui s'engagent à faire participer leur responsable d'équipe aux formations ci-dessous (4 jours) ne seront pas amendés.

Nous vous rappelons qu'en cas de manquement, votre club s'expose à l'amende financière de 20€ pour chaque rencontre concernée à compter de la journée 5 du 02-03 octobre 2021.

Par ailleurs, afin de permettre aux clubs d'être en conformité avec ces dispositions, des formations sont programmées comme ci-dessous :

Module U18 : le lundi 20 décembre et mardi 21 décembre 2021 de 8H30 à 18H30 au siège du District à Vesoul.

Module Senior : le mercredi 22 décembre et le jeudi 23 décembre 2021 de 8H30 à 18H00 au siège du District à Vesoul.

Nous incitons les clubs ne disposant pas à ce jour d'un éducateur possédant ces diplômes de bien vouloir inscrire les intéressés à ces formations.

Vous en souhaitant bonne réception et restant à votre écoute,

Recevez, Monsieur le Président, nos salutations sportives.

et cordialement,
Le Président du District,

Philippe PRUDHON

Copies :

Bureau du District/Directeur Administratif.

COUPON REPONSE EDUCATEUR DEPARTEMENTAL 1 SAISON 2021/2022

A RETOURNER AU SECRETARIAT DU DISTRICT AVANT LE 29 SEPTEMBRE 2021

CLUB :

EDUCATEUR RESPONSABLE EQUIPE DEPARTEMENTAL 1 :

NOM :

PRENOM :

NUMERO DE LICENCE :

NIVEAU DE DIPLOME :

5 RUE LOUIS PAQUET – BP 50325 – 70006 VESOUL CEDEX
03.84.76.30.18 – secretariat@haute-saone.fff.fr